

## Tout savoir sur la copropriété

*2 jours pour acquérir les connaissances de base sur la copropriété et le rôle du syndic de copropriété.*

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Toute personne souhaitant faire évoluer ses connaissances sur la copropriété

### Prérequis

- Aucun

### Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre juridique de la copropriété
- Savoir le fonctionnement et les actions autour d'une copropriété
- Savoir lire les éléments comptables d'une copropriété

### Contenu de la formation

- Introduction - Définitions en lien avec la copropriété
  - Atelier découverte des définitions relatives à la copropriété
  - Rôles, missions et interactions des différentes parties prenantes d'une copropriété
  - Différences entre syndic professionnel, syndic bénévole, syndic en ligne
- Partie 1 : Le cadre juridique
  - Loi du 10/07/1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et ses décrets d'application
  - Loi N°70-9 du 02/01/1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et fonds de commerce (Loi HOGUET)
  - Loi N°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (Loi SRU)
  - Loi N°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Loi ALUR)
  - Loi N°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Loi ELAN)
- Partie 2 : Le fonctionnement d'une copropriété
  - Les parties communes et privatives d'un immeuble Atelier sur le guide FNAIM
  - Le mandat de syndic Les honoraires du syndic Obligations des syndics sortants / entrants
  - Les diagnostics obligatoires en copropriété
  - Le règlement de copropriété et l'état descriptif de divisions Atelier : travail sur des exemples
  - Les assurances en copropriété
  - Vie de la copropriété a) La gestion courante - gestion des travaux d'entretien b) La gestion des sinistres c) Les assemblées générales
    - \* Préparation et vérification des comptes
    - \* Réunion préparatoire à l'assemblée générale avec les membres du CS
    - \* Convocation à l'assemblée générale
    - \* Réalisation de l'assemblée générale (majorités de vote, vote par correspondance, pouvoir et AG dématérialisée, signature du PV, délai de contestation)
    - \* Suivi des décisions d'AG
  - d) La gestion des mutations
- Partie 3 : La comptabilité d'une copropriété
  - Le paiement des fournisseurs
  - La répartition des charges
  - L'arrêté de comptes
  - L'établissement du budget prévisionnel
  - Le règlement des charges par les copropriétaires Atelier : savoir lire un arrêté de compte et un décompte de charges
  - Le contentieux en copropriété

# KAIROS SUCCESS

1 rue Grange Frangy  
71100 Chalon Sur Saône  
Email: [contact@kairos-success.com](mailto:contact@kairos-success.com)  
Tel: 0385489012



- Conclusion
  - Questions / Echanges complémentaires
  - Quiz de fin de formation
  - Evaluation de satisfaction à chaud et bilan sur l'atteinte des objectifs personnels de formation

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

La formation est assurée par Bastien NEYRAT, spécialiste d'administration de biens, de Syndic de copropriété et de transactions immobilières et commerciales, Président NEYRAT Immobilier.

Modalités d'accès : Contactez-nous au 03 85 48 90 12

ou par mail : [contact@kairos-success.com](mailto:contact@kairos-success.com)

Délais d'accès : Nos formations sont réalisées sur mesure.

Nous programmerons les dates en fonction de vos contraintes et de nos disponibilités.

Dispositifs spécifiques d'accueil des stagiaires : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les aspects, l'accessibilité et le type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogiques sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de pouvoir orienter ou accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

Modalités d'accès : Contactez-nous au 03 85 48 90 12 ou par mail : [contact@kairos-success.com](mailto:contact@kairos-success.com)

Délais d'accès : Nos formations sont réalisées sur mesure. Nous programmerons les dates en fonction de vos contraintes et de nos disponibilités.

Dispositifs spécifiques d'accueil des stagiaires : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les aspects, l'accessibilité et le type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogiques sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de pouvoir orienter ou accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets, ateliers, jeux.
- Quiz en salle.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.